

*Loi électorale du Canada*

Le premier ministre (M. Trudeau) a déclaré qu'il voulait apporter certaines modifications importantes. Pourquoi se préoccuper de cette question secondaire qui est liée à tous les changements électoraux qui risquent d'être proposés au Parlement? Est-ce que 47 jours de campagne suffiront? Je l'ignore parce que je ne connais pas les autres données. Le gouvernement me demande d'acheter chat en poche et d'accepter que la durée de la période électorale soit raccourcie sans me parler des autres changements prévus ni des autres modifications importantes qu'il veut imposer aux Canadiens. Tant que je ne le saurai pas, comment pourrais-je discuter de réduire la durée de la campagne à 47 jours ou de cesser de faire imprimer mais de faire dorénavant polycopier les listes électorales? On ne devrait donc pas en discuter à la Chambre maintenant; c'est une perte de temps.

Pourquoi ne pas avoir chargé un comité d'étudier la question et tous les autres changements en même temps? Pourquoi ne pas avoir présenté un bill omnibus? Pourquoi ne pas avoir tout réuni? Pourquoi n'avons-nous pas eu l'occasion d'étudier le tout?

Nous avons une pile de bills qui attendent. Il y a là toutes sortes de questions à étudier. Quelques-unes sont bonnes, d'autres sont peut-être moins bonnes, mais toutes ont un lien quelconque avec la mesure dont nous sommes saisis. Quand on parle de 47 jours, on devrait se rendre compte qu'on change tous les aspects de la loi électorale du Canada. Ces 47 jours, tout comme la question de la liste imprimée, constituent un changement à la loi électorale du Canada.

Par exemple, les heures d'ouverture des bureaux de scrutin n'ont peut-être aucun rapport avec les 47 jours, mais ce n'est certes pas le cas de quelqu'un qui déménage après la publication de la liste ou qui vote par procuration. Il y a aussi un lien entre les 47 jours et le fait que le nombre de sièges à la Chambre soit limité à un certain nombre; comme conséquence, peut-être aurons-nous beaucoup plus de votants dans chaque circonscription. Les candidats auront-ils l'occasion de parler à toutes les personnes en cause? On peut en douter.

Certaines circonscriptions en Colombie-Britannique s'étendent sur une longueur de plus de 500 milles. Le gouvernement devrait écouter ce que les députés qui les représentent ont à dire au sujet du projet d'écourter la campagne. Les candidats pourront-ils en 47 jours visiter toute la circonscription? Je sais que c'est à l'époque des chariots tirés par des chevaux et des routes de terre que l'on a initialement fixé la durée des campagnes. Mais si l'on ne disposait à l'époque que de ces moyens de transport, les distances étaient par contre beaucoup plus courtes. Les circonscriptions des provinces de l'Atlantique et de l'Ontario, par exemple, et en particulier celles de l'Ouest étaient beaucoup moins vastes que celles d'aujourd'hui. Nous avons de nos jours de grandes circonscriptions qui vont de pair avec un pays aux grands espaces. Certaines circonscriptions ont une superficie de plusieurs centaines de milles carrés de sorte que même si nous avons des routes en asphalte et que nous disposons d'un moyen de communication instantanée, soit le téléphone, il se peut que 47 jours ne suffisent pas. Je voudrais donc que les députés songent à tous ces aspects lorsqu'ils envisagent de réduire à 47 jours la durée des périodes électorales.

D'autres amendements pourraient être apportés au bill pour rendre la période de 47 jours acceptable et faire en sorte que

l'électorat soit le mieux informé possible. Nous ne sommes pas ici seulement pour nous être agréables et être justes envers tous les candidats. Nous sommes censés être justes envers les Canadiens et leur donner le temps d'étudier le programme et l'idéologie de chaque parti, et de se faire une idée.

La période de 47 jours est peut-être une bonne solution, mais le gouvernement constatera que les députés des grandes circonscriptions rurales ont là-dessus d'autres idées qui pourraient faire accepter cette période par tout le monde. La question de savoir s'il faut publier ou non les résultats des sondages a un rapport avec les 47 jours. Deux autres bills proposent des modifications à la loi électorale à cet égard. Des députés sont si convaincus de leurs opinions sur ces questions, qu'ils ont présenté des bills portant sur chacun de ces changements. Il faut sûrement prendre tous ces bills en considération. Il faut sûrement aussi étudier l'opinion et le rapport du directeur général des élections. Il faut tenir compte du discours du trône et de la façon dont le premier ministre et son gouvernement voient des changements majeurs. Tout cela se rapporte aussi aux 47 jours.

Nous ne devrions pas débattre cette question aujourd'hui; le bill ne devrait pas être à l'étude. Nous devrions parler du bill concernant la faillite ou d'un autre sujet d'importance pour le pays, au lieu de gaspiller le temps de la Chambre ainsi. Il y a des bills concernant les dépôts, le personnel des bureaux de scrutin partisan, et la représentation des partis aux bureaux de scrutin devrait être examinée. Le fait que la campagne aura 47 jours au lieu de 60 décidera si ces mesures sont possibles ou non, s'il y aura des injustices ou non. La loi sur la révision des limites des circonscriptions électorales et la tenue d'élections partielles avant le remaniement de la carte électorale sont aussi en cause. Le fait que la période soit de 47 jours aura une portée considérable sur ces bills, de même que sur les bureaux de scrutin mobiles que prévoit la loi électorale. Dans une circonscription de 500 milles où il y a une couple de bureaux de scrutin mobiles, je me demande quelle distance les candidats peuvent parcourir en 47 jours. Je pense à de nombreuses régions de l'ouest du Canada, ou encore du Nord.

Pour ce qui concerne l'emploi des contributions, leur emploi exclusif à des fins fédérales, je m'en excuse. Ce ne devrait pas être là, parce que cela n'a rien à voir avec la loi dont il s'agit.

La durée de 47 jours est reliée au travail électoral des non-résidents et aux listes électorales permanentes. Il s'agit là de sujets qui touchent très étroitement à ce texte. De nombreux députés de tous les partis ont envisagé ou aimeraient discuter l'opportunité d'une liste permanente d'électeurs. Cela pourrait rendre le bill intéressant pour ceux qui ont d'immenses circonscriptions rurales. Diverses formules sont possibles. Les Australiens ont un système, mais il y a diverses façons de procéder.

Comme je l'ai déjà dit, certains passages du discours du trône annonçaient d'importants changements. Et lundi dernier encore, le premier ministre y est revenu dans son discours de Winnipeg. Nous savons que le rapport du directeur général des élections est attendu pour septembre. Il y a un tas de bills relatifs à la loi électorale du Canada, cependant, nous discutons un petit texte où il est prévu que la durée est de 47 jours et que la liste ne sera plus imprimée. Comment étudier cela indépendamment du reste, sans envisager tous les changements, les idées ou les formules qui pourraient se révéler utiles